



PREAVIS MUNICIPAL No 03-2019

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 27 juin 2019

Objet : Comptes 2018

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente ses comptes 2018 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 233'008.73.

Les comptes et les rapports sont envoyés aux conseillers par mail ou sur demande par pli postal.

Ces comptes 2018 ont été soumis à l'examen de la commission de gestion qui portera son rapport à votre connaissance, lors de la séance du 27 juin 2019.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 03-2019 de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter les comptes 2018 tels que présentés avec un bénéfice de Fr. 233'008.73 ;
2. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2018 ;
3. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité ;
4. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 30 avril 2019.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas
Syndique

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

